

# Charte de Protection des Données Personnelles à l'attention des élèves de l'École des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées

# **GENERALITES**

La présente Charte de Protection des Données Personnelles (ci-après la « Charte ») concerne les élèves de l'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées (EDASOP) et a pour objet d'informer les élèves (ci-après les « Élèves ») sur les pratiques de l'École concernant la collecte, le traitement, la transmission et la sauvegarde des données personnelles de ses élèves.

L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées, en sa qualité de responsable du traitement, considère la confidentialité et la sécurité des données personnelles de ses élèves comme essentielles.

L'EDASOP est donc amenée à réaliser la collecte de données personnelles de ces derniers pour l'ensemble de la durée de leur formation continue ainsi que pour l'accès et l'utilisation des services mis à leur disposition durant l'année.

Le terme « Données personnelles » tel que défini à l'article 4 du RGPD désigne « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale; ».

L'École des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées collecte et traite les Données personnelles de ses Élèves conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier la Loi n°78-17 du 16 janvier 1978 « Informatique et Libertés » et le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (ci-après le « RGPD ») entrant en vigueur le 25 mai 2018.

# L'École des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées invite donc les élèves à prendre connaissance de la présente charte avec la plus grande attention.

De plus elle se réserve la possibilité de modifier, à tout moment et sans préavis, la présente charte afin de l'adapter aux évolutions de la réglementation et de la jurisprudence, du site.

L'élève dispose, à tout moment, de la faculté de consulter la présente charte sur le site de l'EDASOP à l'adresse : <a href="http://www.écoleavocats-toulouse.fr/">http://www.écoleavocats-toulouse.fr/</a>

# ARTICLE. 1 : Natures des données collectées

# 1.1 – Les informations fournies par les élèves à L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées

Au cours de l'année, l'élève est susceptible de fournir des informations à l'EDASOP sur le site : <a href="http://www.écoleavocats-toulouse.fr/">http://www.écoleavocats-toulouse.fr/</a> afin de pouvoir se connecter et accéder aux services dudit site de l'école, notamment dans le cadre du formulaire d'inscription et de connexion à l'espace « élève ».

Les élèves sont également amenés à fournir des informations personnelles au cours de l'année dans la cadre de la gestion des services communs.

Les données personnelles renseignées sont notamment les suivantes :

- Nom,
- Prénom,
- E-mail,
- Adresse postale,
- Numéro de téléphone,
- Civilité,
- Date de naissance,
- Curriculum vitae,
- Notation, certificats, diplômes ...

# 1.2 – <u>Les informations recueillies automatiquement</u>

L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées est susceptible de recueillir puis de traiter certaines données des élèves collectées automatiquement sur le site et notamment les données de connexion et de navigation (Google Analytics), ces données sont anonymes dès leur collecte.

# ARTICLE. 2 : Finalités des traitements des données personnelles

#### 2.1 – La collecte des données

La collecte et le traitement des données personnelles des élèves a pour objet de permettre de répondre aux demandes qui lui sont faites. Les données collectées sont strictement nécessaires aux finalités suivantes :

- → Gestion interne de l'école
- → Accès et utilisation des services mis à la disposition des élèves

# 2.2 – Politique relative aux cookies

Qu'entend-on par le terme « cookies »?

Le terme « cookies » couvre l'ensemble des traceurs déposés et/ou lus, par exemple, lors de la consultation d'un site internet, de la lecture d'un courrier électronique, de l'installation ou de l'utilisation d'un logiciel ou d'une application mobile. De manière générale, il enregistre des informations relatives à la navigation sur le site internet (les pages consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.) qui pourront être lues lors de visites ultérieures.

Quels types de cookies utilisons-nous et à quelles fins?

- Cookies technique de gestion de l'hébergement et d'authentification;
- Cookies de mesure d'audience (Google Analytics);

Les informations obtenues grâce aux cookies ne seront pas divulguées en dehors de l'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées et des prestataires de traitement de données mandatés. Elles ne seront pas utilisées à des fins de communications. Les cookies placés sur votre ordinateur ne contiennent pas votre nom, mais votre adresse IP.

# ARTICLE. 3 : Destinataires des données personnelles

Les données personnelles des élèves ne sont en aucun cas transmises à des tiers à l'exclusion des cas pour lesquels leur communication est strictement nécessaire au fonctionnement du site et des services associés.

Les données personnelles peuvent être transmises, le cas échéant, à des sous-traitants de L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées dans le cadre du fonctionnement du Site.

# ARTICLE. 4 : Transfert des données personnelles

L'ensemble des données personnelles traitées par L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées est conservé sur le territoire de l'Union Européenne.

#### ARTICLE. 5 : Droits des élèves

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les élèves disposent :

- → D'un droit d'accès et d'information sur leurs données personnelles ;
- **D'un droit de modification ou de suppression des données personnelles.**

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail suivante : <u>edasop@contact.fr</u> ou par courrier postal à L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées, 35c Boulevard des Récollets, 31400 Toulouse.

Avant de répondre à toute demande, l'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées est susceptible de vous demander un complément d'informations ainsi que de justifier votre identité. L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées fera tout son possible pour donner suite à votre demande dans les plus brefs délais et, en tout état de cause dans les délais fixés par la loi.

# ARTICLE. 6 : Durées de conservation des données personnelles

L'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées ne conserve les données personnelles des élèves que le temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif poursuivi lors de leur collecte. A l'issue des périodes de conservation mentionnées ci-dessous, les données personnelles sont supprimées et/ou archivées.

Les données personnelles évoquées dans la présente charte sont conservées pendant une durée maximale de <u>un (1) an</u> à compter de la fermeture du compte de l'élève concerné ;

# **ARTICLE. 7: Contact**

Pour	toute	question	relative	à la	charte	ou	pour	toute	demand	le 1	relative	à vo	s don	nées	person	melles,
vous	pouve	z nous c	ontacter	en ac	dressan	t un	ı mail	à l'ac	lresse m	ail	suivant	e : <u>ec</u>	dasop	@cor	ntact.fr	

\*\*\*\*

En signant, j'admets avoir lu et pris connaissance de l'ensemble des informations énoncées dans la présente charte et donne mon consentement libre et éclairé à la collecte et au traitement de mes données personnelles par l'école des Avocats du Sud-Ouest Pyrénées (EDASOP).

Fait-le	 à		

Signature Élève :